

Bulletin Municipal de Grézolles



une partie de la population en l'an 2000

n°6

Janvier 2002

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
Le mot du Conseiller Général.....	5
Budget primitif 2001.....	7
Infos Communauté de Communes - Infos en vrac.....	9
Bloc-note cantonal.....	11
Infos mairie - Médiathèque intercommunale.....	13
Commissions communales et intercommunales.....	15
Etat civil.....	17
Recensement de la population de 1999.....	19
Fièvre aphteuse: le retour.....	25
Contrat Global de Développement du Roannais.....	29
Projets:	
-Projets en cours.....	33
-Mise en valeur de notre Patrimoine.....	41
Une histoire d'eau.....	43
Ecole:	
-Les élèves de l'école et leur projet «Rivière».....	47
-Rugby à l'école.....	51
-Les enfants ont la parole.....	53
Associations:	
-Sou des Ecoles.....	55
-Comité des Fêtes.....	57
-Elan du Val d'Aix.....	59
Manifestations 2002.....	61
Mots fléchés grézollois.....	63

Le Mot du Maire

Mars 2001, une nouvelle équipe municipale est née faite d'anciens réélus et de nouveaux venus. Je tiens à les féliciter pour leur élection et à remercier tous les électeurs pour la confiance accordée.

Pour la 4ème fois, le mandat de Maire m'a été confié. J'ai bien conscience que ce n'est pas un aboutissement mais plutôt un contrat nouveau et ce en relation avec toute l'équipe municipale.

De nombreux projets sont en cours. D'autres restent à construire. Leur mise en oeuvre nécessitera plusieurs années. Certains resteront au niveau communal (Il est bien sûr hors de question pour nos villages de perdre leur identité communale.). D'autres devront être élargis par rapport à la Communauté de Communes. Il me semble en effet dorénavant incontournable d'ignorer la nécessité de mise en commun des objectifs et des moyens. «Pour chacune de nos communes, la prétention de vivre seule, c'est la certitude de mourir seule demain.»

C'est dans cet esprit mêlant municipalité et intercommunalité, qu'au seuil de l'année 2002, il m'est agréable de vous présenter à vous, à votre famille, enfants, anciens et amis, les vœux de mon Conseil Municipal et de moi-même.

BONNE ANNEE A TOUS

Jean-Louis Pras

LE MOT DU CONSEILLER GENERAL PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Conseiller Général de notre Canton depuis décembre 2000, suite à la majorité de vos suffrages et malheureusement en remplacement de mon et notre ami le docteur Bernard ROIRE, j'ai rapidement pris mes fonctions au sein de l'assemblée départementale en me référant à la ligne de conduite que je vous avais exposée lors de mes réunions de campagnes dans les 14 communes de notre canton et dans mes " professions de foi ".



Si au sein de l'assemblée départementale, je siège pour faire entendre la voix des communes de notre canton et leurs besoins dans ce qui est de mes compétences départementales, je suis aussi présent pour y défendre et travailler à l'élaboration de la politique de notre département et au service de tous ses habitants.

Nommé à la commission permanente, j'ai aussi la responsabilité dans le domaine social " étant conseiller général délégué " de la partie insertion par le social et l'économie. Peut être est-ce en rapport avec ma profession ? profession que je n'exerce qu'à ¼ de temps depuis les élections de mars afin d'être plus disponible.

Je suis aussi chargé du Syndicat Mixte de Chalmazel dans le cadre d'une partie de l'aménagement touristique de notre département et du territoire. Ce qui fait partie de mes orientations personnelles.

Je souhaite vous rappeler ma devise de campagne au service de toutes et tous, et vous pouvez, comme certain(e)s d'entre vous l'ont déjà fait, prendre si nécessaire rendez vous avec moi, sur les questions qui vous préoccupent au 04.77.65.24.18 (en espérant pouvoir vous aider ou vous apporter mon soutien).

Réélu Président de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable après les élections de mars, nous avons souhaité avec l'ensemble des délégués communautaires que notre Communauté de Communes soit une communauté de projets avec des commissions fortes de propositions. Chaque commission ayant à sa tête un Vice Président. Souhait aussi, que malgré sa force, la Communauté de Communes sauvegarde l'entité des 14 communes de notre canton. Je ne souhaite pas développer le sujet sur la Communauté, le dernier numéro " Intercom " joint à votre bulletin communal vous présente en image les nouveaux élus communautaires

André CELLIER

Conseiller Général - Président de la Communauté de Communes

BUDGET PRIMITIF 2001

(BUDGET PREVISIONNEL)

FONCTIONNEMENT

*DEPENSES

charges à caractère général	357 350 F
charges de personnel	185 856 F
autres charges de gestion courante	171 767 F
charges financières	58 961 F
virement à la section d'investissement	586 147 F
total	1 360 081 F

*RECETTES

produits des services	11 656 F
impôts et taxes	458 424 F
dotations, participations	283 791 F
autres produits de gestion courante	137 679 F
atténuation de charges	40 000 F
excédent antérieur reporté	428 531 F
total	1 360 081 F

INVESTISSEMENT

*DEPENSES

remboursement des emprunts	115 507 F
immobilisations en cours (travaux)	1 665 594 F
immobilisations affectées, concessions affermées (travaux enfouissement réseaux SIEL)	914 995 F
total	2 696 096 F

*RECETTES

dotations fonds divers et réserves	10 715 F
subventions d'équipement	973 680 F
emprunts	210 560 F
immobilisations mises en concessions ou à disposition	914 955 F
virement de la section de fonctionnement	586 147 F
total	2 696 096 F

INFO COMMUNAUTES DE COMMUNES

La communauté de communes peut vous apporter différents renseignements ou différents services sur des projets ou des problèmes très divers : emploi, sport et culture, ordures ménagères, tri sélectif, tourisme, etc....

Vous pouvez contacter le personnel de la communauté de communes(CCVAI), au :
04/77/65/48/75.

Mr DESCLOUX Michel : point « emploi », permanence mercredi matin de 8 h à 12h.

Mdme BAGES Stéphanie : coordonatrice.

Melle VOLLAND Elodie : point « tri sélectif, ordures ménagères, communication, tourisme. »

Mr RANCON Emmanuel : point « sport et culture.

Melle DADOLLE Isabelle : secrétariat, comptabilité.

INFO EN VRAC ! ! ! ! !

Une action « formation aux premiers secours », va être mise en place au niveau de la CCVAI, accessible à tous.

Si cela vous intéresse contactez : Mr RANCON Emmanuel.

Trois centres de loisirs (St Germain, St Martin, et St Paul de vezelin), ont fonctionné cet été. Cette action devrait être reconduite l'été prochain, voir peut être pour certaines petites vacances (vacances de pâques).

Gestion des ordures ménagères et des déchets.

Le tri sélectif fonctionne sur la communauté de communes, et les efforts doivent être maintenus dans ce sens.

Est également à l'étude la mise en place d'une ou deux déchetteries sur la communauté capables de recevoir : végétaux, ferrailles, monstres (téléviseurs, machine à laver, etc...), cartons, papiers, gravats, huiles, batteries, etc...

BLOC NOTE CANTONAL

MAIRIE	tél: 04 77 62 57 00 fax: 04 77 62 54 58
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET D'ISABLE Coordonatrice: Stéphanie BAGES	tél: 04 77 65 48 75 fax: 04 77 65 57 72 mail: CCVAI@wanadoo.fr
Elodie VOLLAND (chargée de mission pour l'Environnement et le tourisme de la Communauté de Communes)	tél: 04 77 65 48 75 fax: 04 77 65 57 72 mail: CCVAI@wanadoo.fr
Michel DESCLOUX (chargé de mission pour l'Economie de la Communauté de Communes)	tél: 04 77 65 48 75 fax: 04 77 65 57 72 mail: micheldescloux@hotmail.com
Emmanuel RANCON (animateur pour les activités de la Communauté de Communes)	tél: 04 77 65 48 75 fax: 04 77 65 57 72 mail: CCVAI@wanadoo.fr
MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI (16/25 ans)	de 14h à 17h les deuxièmes jeudis de chaque mois, salle G de Luth en mairie de Saint-Germain-Laval. Prendre rendez-vous auprès de Sandrine LAURENT par tél. au 04 77 68 42 88
ASSISTANT SOCIAL DE SECTEUR	M.LARTAUD. Les mardis de 9h à 12h, au local social, 44 place de l'Europe, à Saint-Germain-Laval. tél du secrétariat social: 04 77 23 24 16
ASSISTANTE SOCIALE CPAM (Sécurité Sociale) ROANNE	Mme CHETAIL , les 3èmes jeudis de chaque mois de 10h30 à 12h, salle G de Luth en mairie de Saint-Germain-Laval
SERVICE D'AIDE MENAGERE (Association Familles Rurales Amions, Dancé, St Paul)	Mme LHOSPITAL tél: 04 77 63 41 54 M.BERNAT tél: 04 77 65 26 51
OPAH/CDHR amélioration de l'Habitat	renseignements CDHR tél: 04 77 79 80 59
CRAM RHONE ALPES (retraite, Sécurité Sociale)	Les deuxièmes mercredis de chaque mois, salle Papire Masson, mairie de Saint-Germain-Laval de 9h30 à 12h
CICAS (retraite complémentaire)	tél. 04 77 43 83 55
SAUR (distribution réseau eau)	tél: 04 77 65 40 33
EDF DEPANNAGE	Tél: n°azur: 0810 333 342

RECENSEMENT MILITAIRE

A partir du 1er mois de leur anniversaire, les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans sont priés de venir se faire inscrire en mairie, afin de régulariser leur situation pour le recensement militaire. Cette démarche est obligatoire. A cet effet, ils devront se munir d'une pièce d'identité.

MAIRIE DE GREZOLLES

Horaires d'ouverture:

lundis: de 14h à 17h

**vendredis: de 8h à 12h
de 14h à 17h**

Les samedis matins: permanences des adjoints de 10h à 11h30.

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Elle se trouve au rez-de-chaussée des locaux de la Communauté de Communes à Saint-Germain-Laval.

Vous y trouverez un choix important de livres, cassettes vidéo et audio, des CD ainsi que des DVD.

Elle est ouverte tous les lundis de 18h30 à 19h30

mercredis de 10h à 12h

samedis de 10h à 12h.

Tarifs: -prêt de livres et revues par famille: 6€/an

-prêt de CD et cassettes audio: 3€/an

-prêt de DVD et cassettes vidéo: 23€/an

Un programme de spectacles et conférences est proposé:

-12 janvier 2002: Cécile Bergame, conteuse (tous publics)

-février (sous réserve): La Tarlatane: lecture spectacle

-mars: Jean-Luc Masset, conférence autour de la musique

-avril: Théâtre du Spontané «Encore Elles», soirée cabaret.



COMMISSIONS COMMUNALES

VOIRIE	J.L.PRAS, J.P.VALLENSANT, G.MOLETTE, P.DENTON, L.DADOLLE
BATIMENTS COMMUNAUX	G.BONNEFOND, F.CLEMENT, H.BOURDELIN, G.MOLETTE
BUDGET	J.L.PRAS, G.BONNEFOND, F.GARRIVIER, J.P.VALLENSANT
ENSEIGNEMENT	J.L.PRAS, F.CLEMENT, G.BONNEFOND, P.SIMONIN
TOURISME LOISIRS COMMUNICATION	F.CLEMENT, G.BONNEFOND, L.DADOLLE, F.GARRIVIER
ENVIRONNEMENT	G.BONNEFOND, P.DENTON, F.GARRIVIER
C.C.A.S.	J.L.PRAS, H.BOURDELIN, G MOLETTE, élus, Mme DADOLLE, non élue
APPELS D'OFFRES	Président: J.L.PRAS Titulaires: J.P.VALLENSANT, H.BOURDELIN, G.BONNEFOND Suppléants: G.MOLETTE, P.DENTON, L.DADOLLE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA BOMBARDE	J.P.VALLENSANT, P.SIMONIN
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (S.I.E.L.)	J.L.PRAS, P.MARTINEZ

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET D'ISABLE

LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES 2001/2002

Délégués titulaires	J.L.PRAS, G.BONNEFOND
Délégués suppléants	F.GARRIVIER, F.CLEMENT
Commission: Economie	F.CLEMENT
Commission: Tourisme	F.CLEMENT
Commission: Communication/Information	G.BONNEFOND
Commission: Environnement et Ordures Ménagères	F.GARRIVIER
Commission: Culture et Sport	F.GARRIVIER
Commission: Finances	J.L.PRAS

ETAT CIVIL

ANNEE 2000

NAISSANCES

MARIN Coline Mathilde à Roanne.....le 07 juin
PALABOST Ludivine à Feurs.....le 02 septembre

MARIAGES

AGRAFEIL David et RATHIER Karine.....le 02 décembre
GARRIVIER François Noël et SERVAJEAN Laure Aimée.....le 08 juillet
LEROUX Stéphane André et DOITRAND Virginie.....le 01 juillet
PEURIERE Laurent et CHAUX Stéphanie.....le 03 juin
VERNAY Sébastien et REMUSON Claudine.....le 29 juillet

DECES

BURELIER Marie Germaine épouse BOUTARDle 29 juin

ANNEE 2001

NAISSANCES

BELLET Kévin à Feurs.....le 13 novembre

DECES

VEILLAS Claudius.....le 19 février
MOLETTE Antoine.....le 03 mars
CHAPELON Edouard.....le 26 novembre
DENTON Jean.....le 16 décembre

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1999

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a donné les résultats du recensement de la population de Grézolles, recensement effectué en 1999.

-Population totale de Grézolles en 1990: 250 habitants

-Population totale de Grézolles en 1999: 231 habitants

Dans ces 231 habitants, 3 personnes sont comptées dans un autre département mais habitent Grézolles (militaires, étudiants ou élèves internes). Toute l'analyse du recensement est donc faite sur 228 habitants et non 231.

On relève 109 hommes et 119 femmes, soit une densité de 41 habitants au km². La population est en baisse par rapport au recensement précédent. En 9 ans la commune a perdu 22 habitants. En 24 ans, depuis 1975, la commune a perdu 76 habitants.

POP 1 - POPULATION TOTALE PAR SEXE ET AGE

AGE EN 1999	ENSEMBLE %		HOMMES	FEMMES	AGE EN 1999	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	AGE EN 1999	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES
TOTAL	228	100.0	109	119	0	0	0	0	51	4	2	2
Répartition par grands groupes d'âge					1	3	3	0	52	6	3	3
0-19	51	22.4	26	25	2	3	2	1	53	7	3	4
20-39	54	23.7	27	27	3	5	3	2	54	2	1	1
40-59	64	28.1	33	31	4	3	1	2	55	3	2	1
60-74	31	13.6	15	16	5	2	1	1	56	3	2	1
75 ou +	28	12.3	8	20	6	2	1	1	57	2	0	2
Répartition par âge quinquennal					7	1	0	1	58	2	0	2
0-4	14	6.1	9	5	8	3	1	2	59	1	1	0
5-9	9	3.9	4	5	9	1	1	0	60	1	1	0
10-14	16	7.0	9	7	10	3	0	3	61	3	2	1
15-19	12	5.3	4	8	11	5	4	1	62	2	1	1
20-24	8	3.5	4	4	12	4	2	2	63	3	1	2
25-29	18	7.9	7	11	13	2	2	0	64	2	1	1
30-34	14	6.1	8	6	14	2	1	1	65	2	0	2
35-39	14	6.1	8	6	15	5	1	4	66	3	3	0
40-44	17	7.5	12	5	16	5	2	3	67	5	3	2
45-49	14	6.1	6	8	17	0	0	0	68	3	0	3
50-54	22	9.6	10	12	18	1	0	1	69	2	1	1
55-59	11	4.8	5	6	19	1	1	0	70	1	1	0
60-64	11	4.8	6	5	20	1	0	1	71	1	1	0
65-69	15	6.6	7	8	21	1	0	1	72	0	0	0
70-74	5	2.2	2	3	22	2	1	1	73	2	0	2
75-79	11	4.8	3	8	23	2	2	0	74	1	0	1
80-84	11	4.8	3	8	24	2	1	1	75	3	0	3
85-89	2	0.9	0	2	25	4	1	3	76	0	0	0
90-94	4	1.8	2	2	26	4	3	1	77	1	0	1
95-99	0	0.0	0	0	27	4	2	2	78	3	3	0
100 ou +	0	0.0	0	0	28	1	0	1	79	4	0	4
					29	5	1	4	80	4	1	3
					30	3	3	0	81	1	1	0
					31	3	2	1	82	4	1	3
					32	0	0	0	83	1	0	1
					33	5	1	4	84	1	0	1
					34	3	2	1	85	1	0	1
					35	5	3	2	86	0	0	0
					36	1	1	0	87	1	0	1
					37	2	2	0	88	0	0	0
					38	2	1	1	89	0	0	0
					39	4	1	3	90	0	0	0
					40	6	5	1	91	3	2	1
					41	4	2	2	92	1	0	1
					42	0	0	0	93	0	0	0
					43	4	3	1	94	0	0	0
					44	3	2	1	95	0	0	0
					45	2	1	1	96	0	0	0
					46	4	1	3	97	0	0	0
					47	2	2	0	98	0	0	0
					48	3	1	2	99	0	0	0
					49	3	1	2	100 ou +	0	0	0
					50	3	1	2				

- Il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année 1999.

- La date de référence du recensement étant le 8 mars 1999, l'âge "0" n'est pas complet : il ne comprend qu'une partie de la génération 1999.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1990 A 1999 CONSTATS SUR SON MODE DE VIE

Entre ces deux recensements, on a enregistré 25 naissances et le même nombre de décès; le solde naturel est donc nul.

Les jeunes et les seniors.

Les personnes âgées sont donc nombreuses dans la Commune. 28 habitants ont 75 ans et plus. Elles représentent 12,3% de la population alors que le pourcentage est seulement de 8,6% dans le département.

Les 51 jeunes de moins de 20 ans représentent 22,4% de la population.



Le Neuf et l'Ancien.

La Commune compte 140 logements (98 résidences principales et 24 résidences secondaires). 18 logements sont déclarés vacants.

Le parc de logements est très ancien: 43 logements seulement ont été construits après la dernière guerre.

avant 1915	1915 à 1948	1949 à 1967	1968 à 1974	1975 à 1981	1982 à 1989	1991 à 1999
53	44	9	13	5	14	2

Les propriétaires et les locataires.

Il n'y a aucun ensemble collectif. La majorité des habitants est propriétaire de son logement (66,3% des ménages).



Le confort des logements et leur ancienneté.

«La qualité du logement s'apprécie sur l'installation sanitaire et le moyen de chauffage».

La plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche.

Mais certaines manquent encore de confort. Ainsi 41 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

Sur 98 résidences principales:

-38 sont chauffées au fioul,

-7.....au gaz,

-6.....au charbon/bois,

chauffage central?

-6.....à l'électricité,

-41.....par un autre moyen de chauffage.

L'automobile.

L'équipement automobile des habitants de la Commune est proche de la moyenne départementale. Sur 98 ménages, 20 seulement n'en ont pas.

48 ménages ont une voiture.

30 ménages en ont 2 ou plus.

**Population active.**

Parmi les 228 habitants de Grézolles, 101 personnes sont actives (59 hommes et 42 femmes). 5 sont en recherche d'emploi et 96 travaillent.

Parmi ces personnes qui ont un emploi, 23 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint; les 73 autres sont salariées.

Sur 96 actifs,

-34 travaillent dans la Commune,

-61 travaillent dans une autre commune du département,

-1 travaille dans un autre département.

42106

OR 2 - POPULATION DE 15 ANS OU PLUS PAR SEXE ET AGE SELON LE DIPLOME

SEXE ET AGE ATTEINT EN 1999	ENSEMBLE	ELEVES-ETUDIANTS		NON ELEVES-ETUDIANTS						
		ETUDES EN COURS	%	AUCUN DIPLOME	CEP	BEPC	CAP BEP	BAC Brevet profess.	BAC + 2	Diplômes supé- rieurs
ENSEMBLE	189	12	6.3	62	34	4	47	16	13	1
15 à 19 ans	12	12	100.0	0	0	0	0	0	0	0
20 à 24 ans	8	0	0.0	2	0	0	4	2	0	0
25 à 29 ans	18	0	0.0	4	0	1	6	5	2	0
30 à 39 ans	28	0	0.0	7	0	2	16	2	1	0
40 à 59 ans	64	0	0.0	15	15	1	18	5	10	0
60 ans ou +	59	0	0.0	34	19	0	3	2	0	1
HOMMES	87	4	4.6	28	14	0	25	8	7	1
15 à 19 ans	4	4	100.0	0	0	0	0	0	0	0
20 à 24 ans	4	0	0.0	0	0	0	2	2	0	0
25 à 29 ans	7	0	0.0	4	0	0	1	1	1	0
30 à 39 ans	16	0	0.0	4	0	0	10	2	0	0
40 à 59 ans	33	0	0.0	6	8	0	11	2	6	0
60 ans ou +	23	0	0.0	14	6	0	1	1	0	1
FEMMES	102	8	7.8	34	20	4	22	8	6	0
15 à 19 ans	8	8	100.0	0	0	0	0	0	0	0
20 à 24 ans	4	0	0.0	2	0	0	2	0	0	0
25 à 29 ans	11	0	0.0	0	0	1	5	4	1	0
30 à 39 ans	12	0	0.0	3	0	2	6	0	1	0
40 à 59 ans	31	0	0.0	9	7	1	7	3	4	0
60 ans ou +	36	0	0.0	20	13	0	2	1	0	0

Source : Recensement de la population 1999, exploitation principale (Lieu de résidence) - Copyright INSEE 1999

FIEVRE APHTEUSE : LE RETOUR

Décidément, ce nouveau millénaire est riche en événements, certes pas toujours réjouissants.

Le début de l'année 2001 a été marqué par la réapparition en Europe et en France d'une maladie que l'on croyait quasiment éradiqué : La Fièvre aphteuse.

Cette maladie dont les premiers cas apparurent en France à la fin du 18^{ème} siècle (1776), a entraîné dans les cheptels français, des pertes considérables.

La fièvre aphteuse, une des maladies animales les plus contagieuses, affectent tous les mammifères bi-ongulés c'est à dire : les bovins, les ovins, les caprins, les porcins.

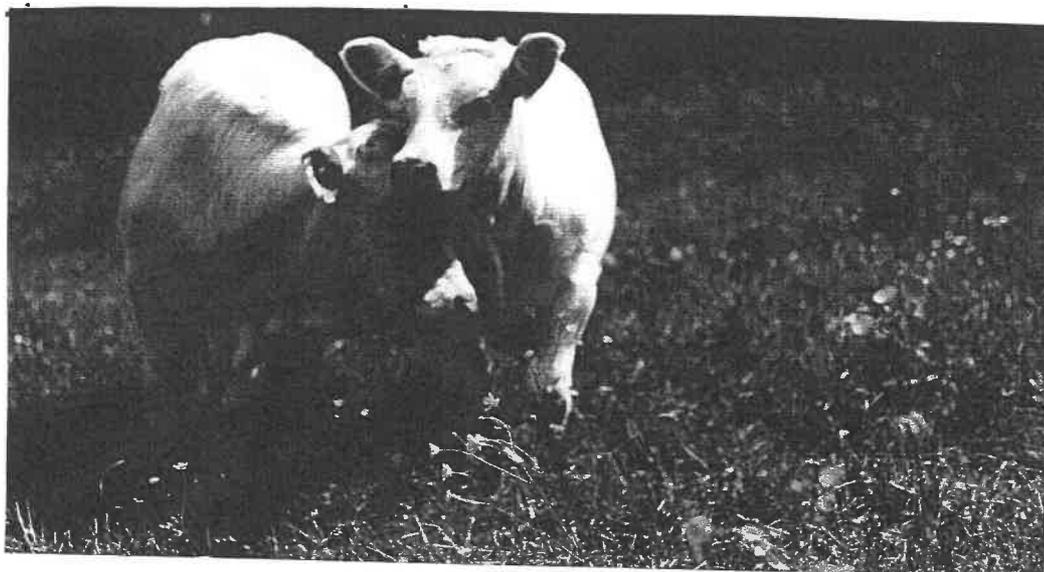
Ces lésions entraînent une salivation intense, des troubles de mastication, de boiteries et des chutes de production laitière. L'évolution de la maladie est souvent bénigne chez les animaux adultes mais peut être mortelle chez les plus jeunes.

En 1962, une politique nationale de lutte comprenant la vaccination annuelle de l'ensemble des bovins sur tout le territoire et, en cas de foyer l'élimination systématique de tous les animaux des espèces sensibles, a été mis en place.

Cette méthode s'était montré efficace puisque la fièvre aphteuse a disparu du territoire national, le dernier foyer datant de 1981.

En 1991, la communauté européenne a décidé d'arrêter la vaccination au vu :

- ↳ D'arguments commerciaux
- ↳ D'arguments sanitaires.
- ↳ D'arguments économiques.



Près de chez nous, certains habitants se souviennent avoir lutté contre cette maladie.

Témoignage de Mr Jean Denton.

« Je me souviens de cette maladie épidémique qui touchaient les ruminants et les porcs. Elle était très redoutée des agriculteurs. Les vaches bavaient beaucoup suite à des aphtes sur la langue et les gencives. Des aphtes étaient également présents sur les onglons des pieds ce qui provoquait de graves boiteries, allant jusqu'à la chute des onglons.

Les bovins à cette époque, étaient encore largement utilisés pour la traction des charges. Ces boiteries rendaient donc les animaux inaptes au travail.

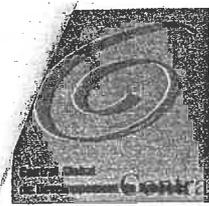
Je me souviens également que lorsqu'un cas de fièvre aphteuse se déclarait sur une exploitation, celle-ci était mise en quarantaine, avec interdiction de sortir les animaux de l'exploitation.

Un cordon sanitaire était également mis en place autour de l'exploitation ».

Jean nous a quitté le 16 décembre. Cet article qui avait été réalisé avec sa collaboration et pour lequel il avait entrepris beaucoup de recherches et remémoré beaucoup de souvenirs.

En sa mémoire, il nous a semblé important de maintenir la publication de cet article, c'est pour nous une manière de lui rendre un dernier hommage.





Contrat Global de Développement du Roannais
ARTICLES COMMUNAUX

Le Contrat Global de Développement du Roannais en 2001

La procédure du Contrat Global de Développement du Roannais lancée avec 8 groupements de communes (les communautés de communes du Pays de Charlieu, du Pays de Perreux, du Pays de la Pacaudière, de la Côte Roannaise, de l'Ouest Roannais, du Pays d'Urfé et des Vals d'Aix et Isable avec la communauté d'agglomération du Grand Roanne) et le Conseil Régional de Rhône-Alpes en 1997 s'achève dans les tous prochains mois.

Le bilan à ce jour est plus que positif puisque cette procédure a permis d'engendrer plus de 420 dossiers de demande de subvention, représentant un montant total de dépenses de l'ordre de 192.5 MF (ou 29.4 M€) , avec des subventions régionales allouées à hauteur de 47.6 MF ou 7.3 M€.

Ainsi le programme du Contrat Global de Développement du Roannais est réalisé à 72% à ce jour. Les opérations les plus marquantes s'inscrivent dans les domaines suivants :

- économique avec la mise en réseau des entreprises textiles, la création d'ateliers de transformation des produits fermiers pour développer la vente en circuit court, la mise en place d'un observatoire de l'offre foncière et la valorisation paysagère et signalétique des zones d'activités intercommunales, le schéma de développement commercial,
- dans le domaine social avec la mise en place du pôle emploi insertion, la création d'un pôle professionnel pour les personnes illettrées,
- sur le plan environnemental avec le soutien des politiques de communication liés à la valorisation des cours d'eau,
- et plus généralement, la création du réseau des structures intercommunales.

Le deuxième avenant : un temps fort

Pour mobiliser au maximum les crédits engagés par la Région qui s'élèvent à un montant de plus de 66 millions de francs (soit environ 10 M€), les élus de ces structures intercommunales viennent de déposer un deuxième avenant. Celui consiste à répartir les crédits des subventions sur les opérations les plus porteuses du territoire, telles que :

- les actions collectives pour le développement de l'artisanat et du commerce
- la sensibilisation et la formation autour des NTIC
- la mise en réseau des Centres de documentation et d'information de collèges et lycées, avec le fonds de la médiathèque de Roanne
- la diversification des exploitations agricoles
- la promotion des atouts du territoire du Roannais via Internet

Cet avenant présente aussi au Conseil Régional 6 nouvelles opérations, qui pourront être financées par le Conseil Régional à hauteur de 3.4 MF (0.5 M€) :

1. L'aménagement des locaux pour le « Pays Roannais », structure de coordination en charge de définir une stratégie de territoire pour le développement économique du Roannais
2. La mise en place d'opérations de communication et de lobbying autour de l'A 89 – RN82
3. Le développement de l'aéroport par la réalisation de travaux pour l'allongement de la piste au sud
4. Une étude pour la création d'un institut des métiers de l'hôtellerie et des arts culinaires
5. Une étude de faisabilité pour la création d'une filière de formation aux téléservices et aux technologies de l'information
6. Une étude de faisabilité et de programmation d'un centre de spectacles, d'expositions et de congrès, au niveau de l'agglomération

Des projets inscrits localement

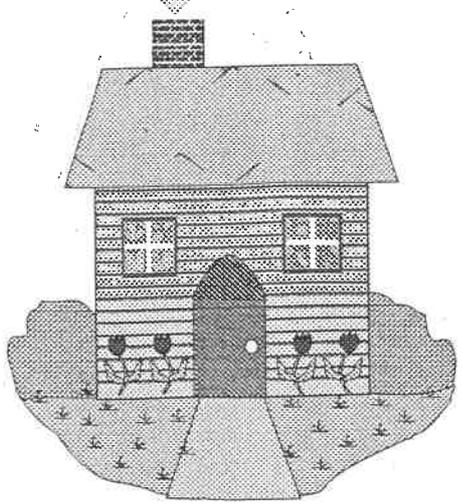
Parmi tous les dossiers engagés par les différents maîtres d'ouvrage, publics ou privés, on peut citer pour illustrer cette procédure quelques actions qui se sont déroulées sur le territoire des Vals d'Aix et Isable :

- Pour la communauté de communes, il s'agit d'un apport sur la création du site Internet qui sera mis en ligne prochainement, en lien avec celui des autres communautés de communes et du Pays Roannais, avec le financement des outils informatiques pour être relié avec l'observatoire départemental de l'offre foncière du Comité d'Expansion. Est également en cours de réalisation, une plaquette d'information économique à destination d'investisseurs pour présenter les atouts et avantages du territoire. Enfin, la communauté de communes a bénéficié des fonds régionaux pour la valorisation de la zone d'activités intercommunales.
- Dans le domaine de l'emploi et l'insertion, la communauté de communes en lien avec celle du Pays d'Urfé a mis en place depuis 1999 le pôle emploi insertion pour accompagner les porteurs de projet et faciliter le rapprochement entre les demandes et les offres d'emploi.
- Au niveau du tourisme : deux propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes ont bénéficié d'aide pour l'amélioration qualitative : la commune de St Martin la Sauveté ainsi que l'association des Amis de la chapelle de St Georges de Baroille ont été soutenues pour le programme de réhabilitation du patrimoine touristique.
- Au niveau de la restructuration des bourgs, plusieurs communes ont été subventionnées pour la réalisation de travaux : St Georges de Baroille pour la construction de logements locatifs, Pommiers en forez pour la création d'un local à destination des jeunes, St Germain Laval pour la construction d'une salle sportive et culturelle, Souternon pour la réalisation d'une salle pour les associations, St Martin la Sauveté pour le maintien des services publics,
- Dans le domaine agricole, 4 agriculteurs ont été aidés pour la mise en place d'ateliers de transformation des produits fermiers ou d'acquisition de matériel pour développer la vente en circuit court, de même, 8 exploitants agricoles ont été subventionnés pour l'aménagement paysager de leurs abords de ferme, 8 autres pour les travaux de mise aux normes de leur exploitation, et un autre pour une bourse à l'innovation.
- Au niveau environnemental, la communauté de communes bénéficie d'une aide pour l'étude de faisabilité sur l'opération coordonnée du bassin de l'Aix.

2002 et la suite du CGD

Le Contrat Global de Développement du Roannais ~~prendra fin en avril 2002~~. Par conséquent, les maîtres d'ouvrage n'ont plus que quelque mois pour déposer leurs dossiers, la date limite des dépôts de dossier étant fixée au 31 mars 2002. Ensuite, les maîtres d'ouvrage auront un délai de 12 à 18 mois en fonction de la nature de l'opération pour démarrer leur action et un délai de 3 à 5 ans pour la solder.

La suite de ce CGD est néanmoins en cours d'élaboration avec la mise en place d'un **contrat de développement de Pays**. Celui-ci se fera à une échelle beaucoup plus pertinente, puisque le périmètre actuel comprend les 11 cantons de l'arrondissement de Roanne et le canton de Feurs, réunissant ainsi un bassin qui comprend 13 EPCI : 12 communautés de communes et la communauté d'agglomération, représentant 138 communes et 175 000 habitants.



PROJETS EN COURS

LOTISSEMENT COMMUNAL

Le chantier est sous la responsabilité de la S.A. d'HLM «Le Toit Familial», 11 rue Pierre Dépierre à Roanne. La charge de Maître d'Oeuvre est confiée à la S.A.R.L. d'Architecture Raymond Gibert, 6 boulevard Jules Ferry à Roanne.

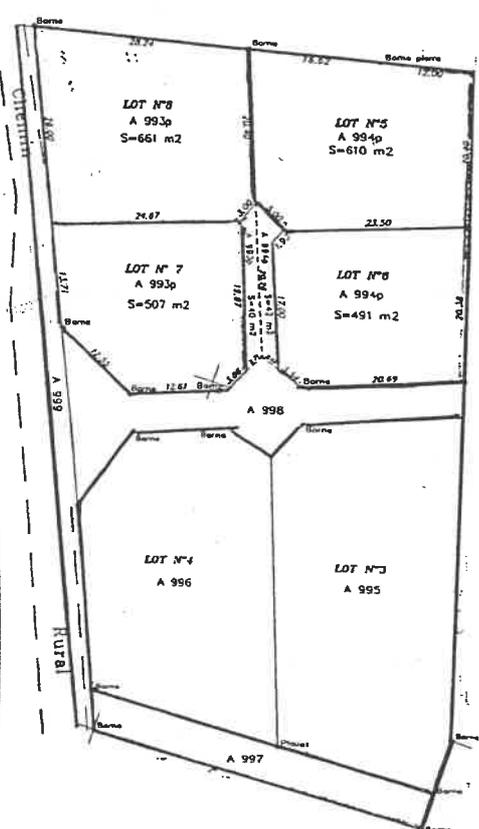
Actuellement, vous pouvez assister à la construction de 4 pavillons locatifs. Il n'y a pas -à part le fait de se porter garant pour le prêt- d'intervention financière de la Commune. Celle-ci devrait toutefois conserver la priorité du choix des locataires (sous réserve d'un plafond de ressources adéquat de ceux-ci).

Fin du chantier estimée: mai 2002.

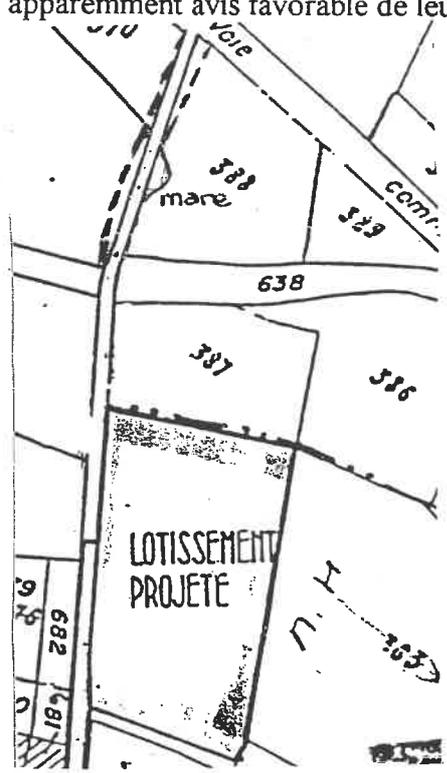
Accès: aménagement du «Chemin défendu» (reliant le CD et le Chemin de l'Allée): un premier devis établi par la D.D.E. se monte à 27 727,30F HT.

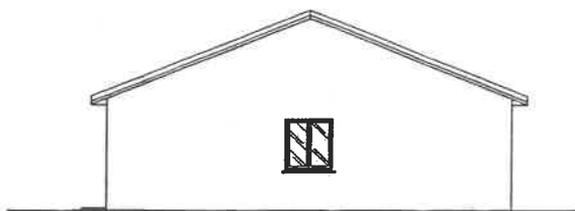
Mais, fin octobre 2001, le chantier est remis en question: ne serait-il pas plus judicieux d'élargir légèrement le chemin afin d'offrir un accès amélioré aux futurs locataires et autres usagers?

Un questionnement des propriétaires limitrophes concernés est donc mis en place et trouve apparemment avis favorable de leur part.

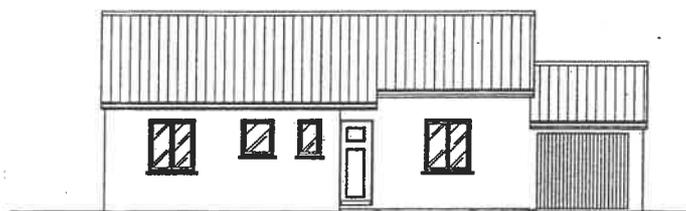


Petite anecdote «historique» (B.M.2000): le «Chemin Défendu» était, au siècle dernier, fermé par une porte près de la route. Trois familles seulement avaient le droit de passage.

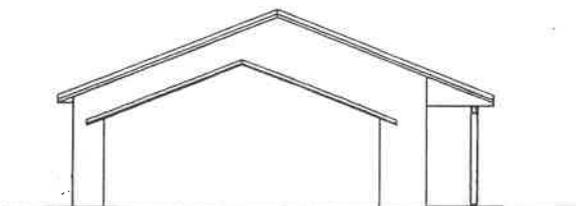




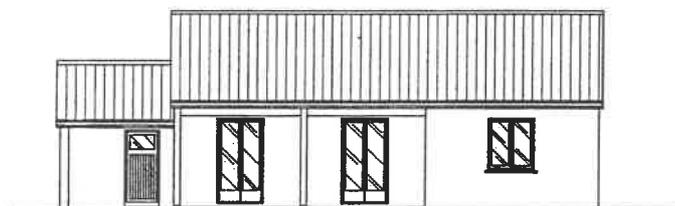
FAÇADE NORD-EST



FAÇADE NORD OUEST

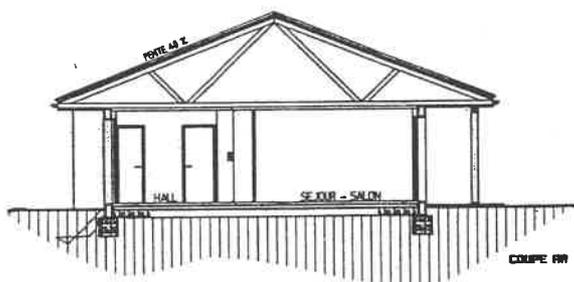
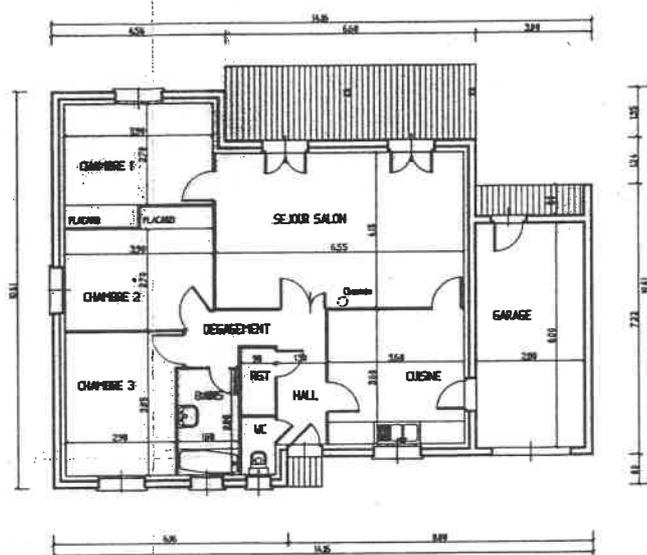


FAÇADE SUD-OUEST

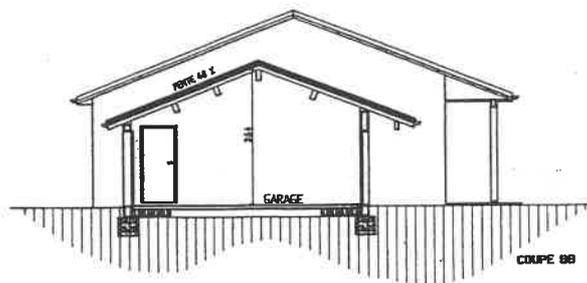


FAÇADE SUD EST

SURFACES :	
SEJOUR - SALON	27,98
CUISINE	12,96
CHAMBRE 1	10,53
CHAMBRE 2	10,32
CHAMBRE 3	11,36
BAINS	4,56
HALL	4,68
DESGEMENT	2,84
WC	1,40
RANGEMENT	1,62
PLACARDS	2,31
SURFACE HABITABLE	89,76 m ²
GARAGE	16,80 m ²



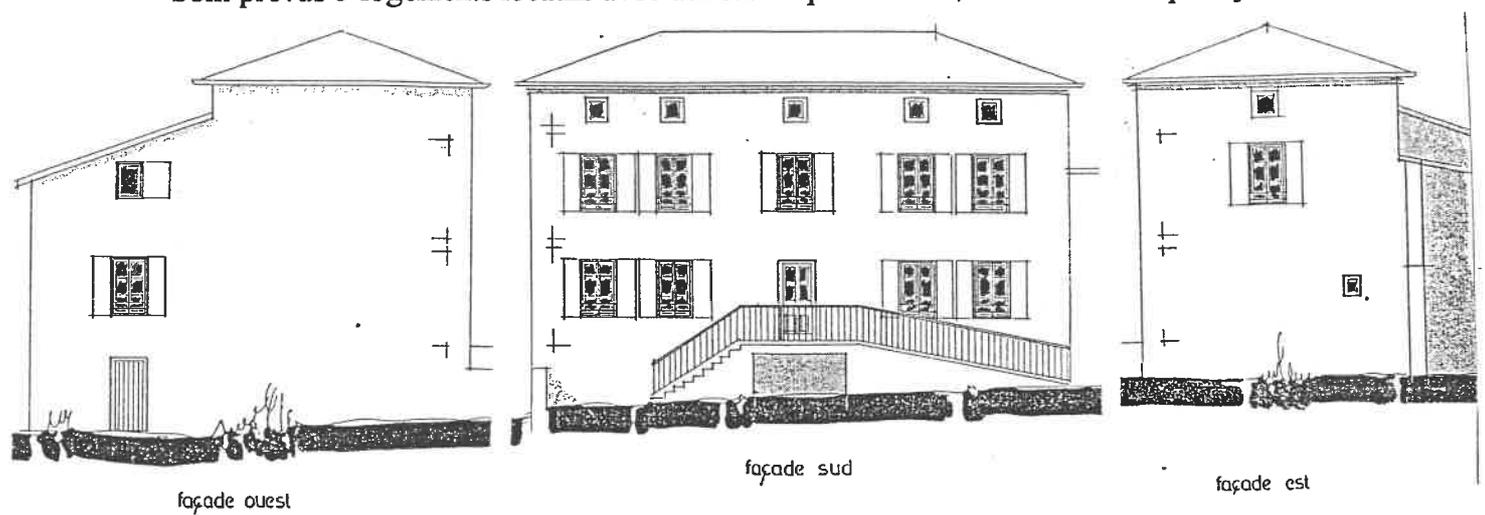
COUPE 87



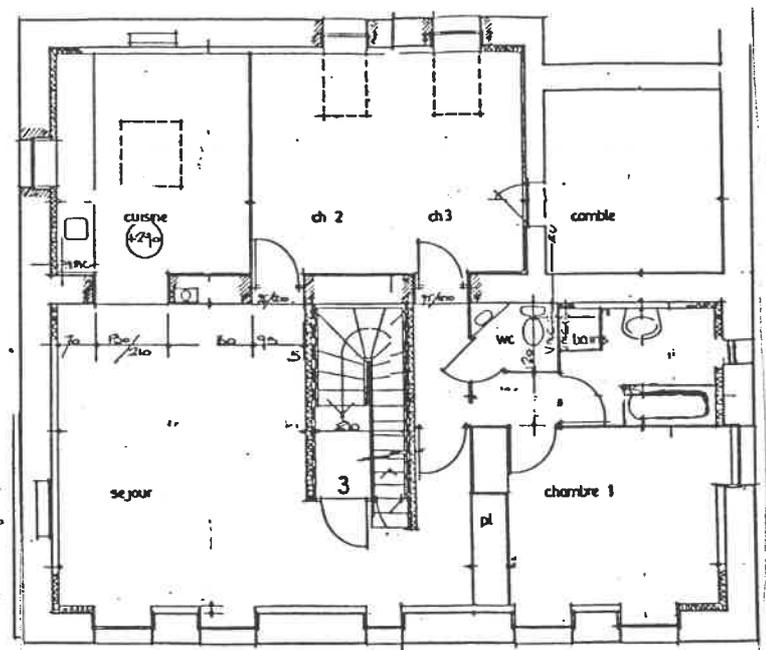
COUPE 88

REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN PRESBYTERE.

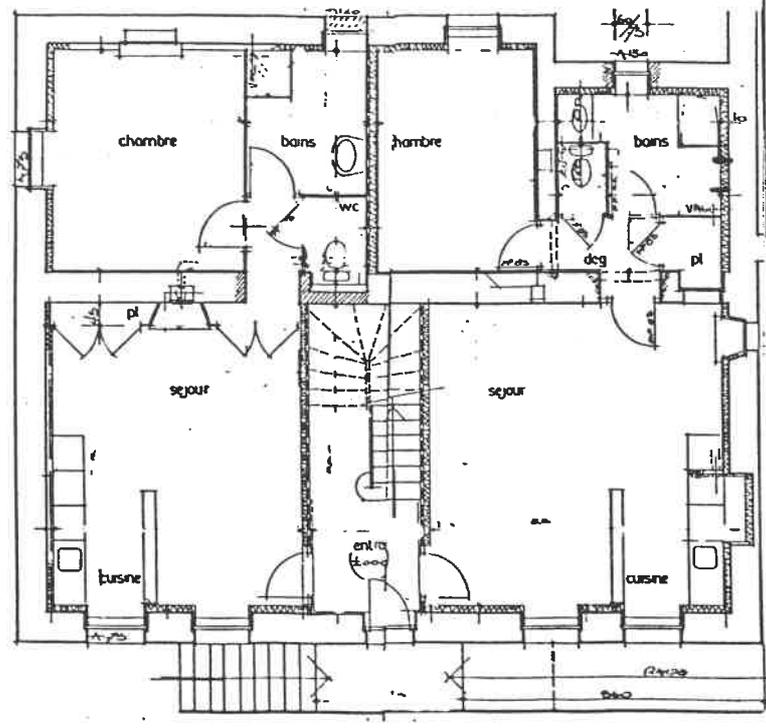
Projet établi en relation avec le C.D.H.R.
puis confié par celui-ci à l'étude «Trièdre Architecture» de Sorbiers.
Sont prévus 3 logements locatifs avec utilisation possible d'une cave et d'un petit jardin.



étage →



← rez-de-chaussée



REAMENAGEMENT DE L'ECOLE



Pourquoi «agrandir» l'école?

Des personnes se tournant vers le passé de notre commune nous rappellent, qu'il y a 30 ans environ, Grézolles pouvait être fière de son école: elle était en effet une des premières du canton à avoir installé le chauffage dans les classes.

Mais le temps s'est écoulé. De nouvelles pratiques pédagogiques ont vu le jour. Il convient donc désormais d'adapter les locaux actuels aux modes d'enseignement d'aujourd'hui.

Le 21 novembre 2000, les parents élus au Conseil d'Ecole, les D.D.E.N. et les enseignants du R.P.I. ont donc proposé un projet en mairie. C'est à partir de ce projet qu'une planification de travaux a été établie.

En direct du chantier:

-Maître d'oeuvre: Michel MARIE,
Feurs.

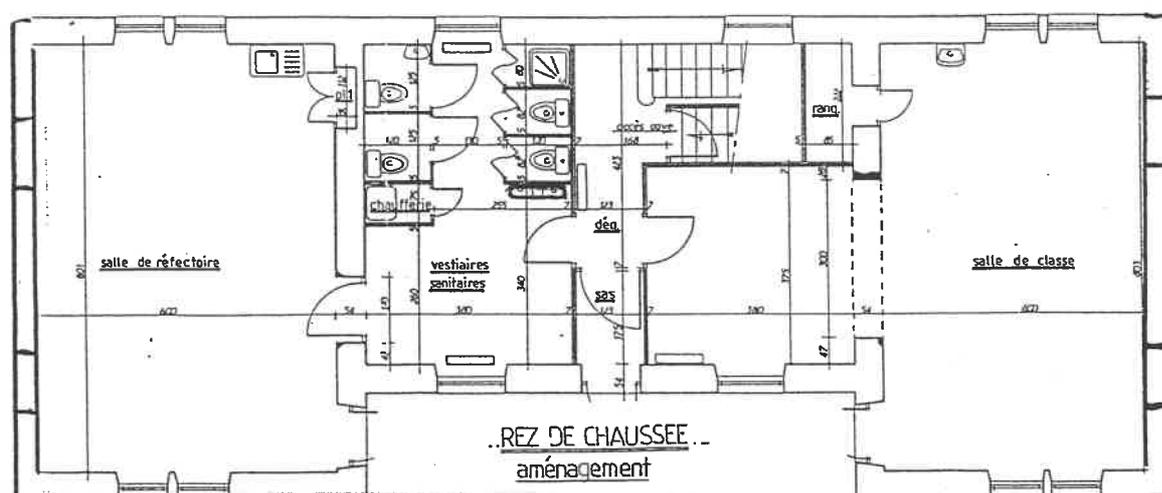
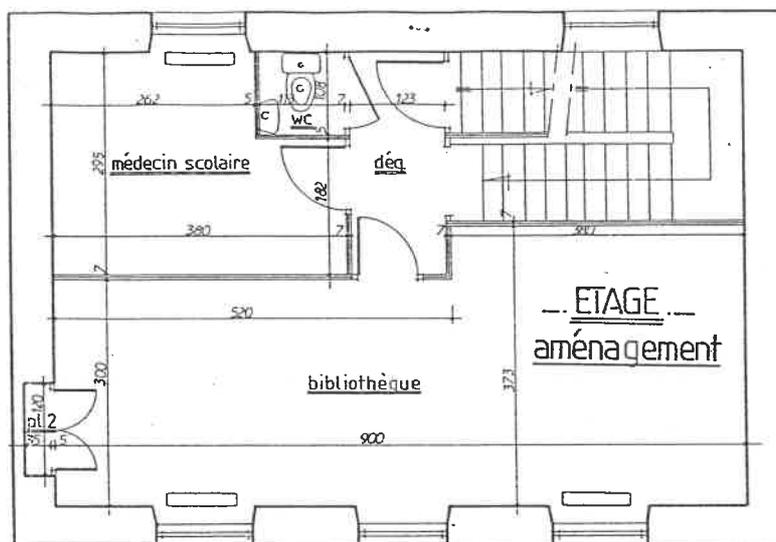
-lot 1: démolitions-maçonnerie:
S.A.R.L. CHEVALIER,
Saint-Germain-Laval.

-lots 2 et 2bis: isolation-plâtrerie-
peinture-revêtements:
S.A.R.L. BROSSAT-DERORY,
Feurs.

-lots 3 et 3 bis: électricité:
BOURGIER, Saint-Germain-Laval.

-lots 4 et 4 bis: sanitaire et chauffage:
FRAISSE-NEEL, Montbrison.

-lots 5 et 5bis: menuiserie:
S.A.R.L. GOUTORBE, La Tuilière.



Concrètement: Afin de permettre une avancée et surtout une gestion des travaux améliorées, l'institutrice et ses élèves seront probablement amenés à déménager début mai 2002 dans les locaux de l'ancienne mairie.

MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE

Projet établi autour de notre chapelle Sainte-Barbe:

*Restauration des statues:

-La statue de Sainte-Barbe «montera» à Paris à l'automne 2002. Elle nous sera empruntée par l'Association «Connaissance et Promotion du Patrimoine de la Loire» dans le cadre d'une exposition au Sénat. En échange de ce prêt, elle sera gracieusement restaurée (40% aide de l'Etat, 20% Conseil Général + 20% SMART, 20% association concernée).

-Projet de restauration des 4 autres statues: Sainte-Anne, Crucifixion, Vierge à l'Enfant, Vierge en fonte de fer, avec une aide de l'Etat de 40% pour l'instant plus éventuellement 20% supplémentaires par la Communauté de Communes.

-Abords de la chapelle: aménagement du site tout en préservant l'aspect naturel et reposant.

Exposition en mairie de tableaux réalisés par un de nos compatriotes: M.Osmin RICAU, père de M.Ricau et de Mme Marsily, actuels propriétaires du «château».

AUTRES PROJETS

Réfection du bourg-ouest: le «chemin» sera intégralement repris: décaissement, alimentation EDF enfouie, mise à niveau des tampons fonte et des bouches à clés, enrobé et couche accrochage. Les travaux sont attendus pour 2002 (montant TTC: 131 811F avec à déduire une subvention de 60%).

Et si...

- Aménagement de l'ancienne mairie
- Aménagement de la place du château
- place «centrale»: aménagement du bâtiment «toilettes»
- fleurissement du bourg

... ..

... et vous quels projets envisageriez-vous?

UNE HISTOIRE D'EAU !!!

Disposer d'eau potable, 24 heures sur 24 à domicile, est un confort auquel les français et les Européens se sont si bien habitués qu'ils n'ont pas toujours conscience d'habiter une région privilégiée de la planète.

L'eau recouvre les 3 / 4 de la surface de la terre et représente en moyenne 60 % du corps humain, elle est également le produit alimentaire le plus contrôlé en France.

L'eau du robinet est produite a partir d'une « eau brute ». Les eaux brutes peuvent être superficielles (rivières, lacs, fleuve) ou, souterraines. Aujourd'hui en France, 60 % de l'eau potable est produite à partir de ressources souterraines et 40 % à partir de l'eau de surface.

La production de l'eau est soumises à des normes de qualité très exigeantes . Pour respecter ces normes, l'eau brute doit passer par des traitements souvent extrêmement sophistiqués.

Quand on parle de qualité de l'eau, on se réfère essentiellement à deux aspects :

- ↳ Celui de la santé et de l'hygiène.
- ↳ Celui du confort et du plaisir.

Une exigence première : La qualité sanitaire.

C'est le principe qu'énonce le code de santé publique : « Quiconque offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine à titre onéreux ou gratuit, est tenu de s'assurer que cette eau est propre à la consommation ».

Le confort domestique et le plaisir de boire :

Les principales préoccupations formulés par les utilisateurs à l'égard de l'eau portent sur sa saveur (le goût du chlore) ou sa dureté (présence de calcaire).

Il faut savoir que le chlore est utilisé comme désinfectant dans le traitement de l'eau potable. Il empêche la multiplication des germes (bactéries, virus), dans les conduites de distribution d'eau depuis les usines de traitement jusqu'au robinet des consommateurs.

La présence de chlore répond donc à un objectif sanitaire.

Pour éviter ce désagrément, il suffit souvent de remplir une carafe d'eau et de la placer ouverte dans le bas du réfrigérateur durant une heure. Cette précaution supprimera dans la majeure partie des cas, l'essentiel de l'odeur du chlore.

La dureté de l'eau dépend de la nature géologique des terrains qu'elle a traversée. Ainsi un sol crayeux ou calcaire donnera une eau dure, alors qu'un sol granitique (sol de notre région) donnera une eau douce.

Du captage à la distribution chez vous la qualité de l'eau est constamment surveillée par les services du ministère de la santé (DDASS) et par les services des eaux.

Les contrôles portent sur :

- ↳ Sa composition physico-chimique en éléments minéraux comme le calcium, le magnésium, etc....
- ↳ Ses caractéristiques : couleur, saveur, transparence.
- ↳ Les substances indésirables : nitrates, pesticides, métaux lourds.
- ↳ Les paramètres micro-biologiques : absences de bactéries et de virus pathogènes.

Le résultat de ces analyses est consultable en mairie.

ETUDE 2001

Chaque Français consomme en moyenne 112 litres d'eau potable par jour.

Consommation d'eau par activité:

douche	40 à 80 litres
bain	150 à 200 litres
vaisselle	5 à 15 litres
chasse d'eau	8 à 12 litres

Les élèves de l'école de Grézolles vous racontent leur "Projet - Rivière"

Avant le jour de la sortie au bord de l'Aix

Avant la sortie, on a préparé beaucoup de choses en classe.

On se posait de nombreuses questions sur la rivière, alors on voulait faire beaucoup d'observations. On s'est organisé par groupes de deux enfants.

Chaque groupe avait trois observations à faire le jour de la sortie et devait fabriquer ou préparer son matériel: un clinomètre pour mesurer la pente, un crochet pour attraper les plantes aquatiques, une truelle pour regarder l'humidité du sol, un thermomètre pour relever la température de l'eau, une canne à pêche avec un poids au bout pour connaître la profondeur, un mètre pour savoir la largeur, une cordelette de 10 mètres et le chronomètre pour mesurer la vitesse du courant, un filet pour attraper les petites bêtes dans l'eau. Tout cela nous a pris plusieurs semaines de préparation et de réflexion!

On a aussi appris à lire des plans et des cartes. Ensuite, on a pu tracer notre itinéraire sur une carte.

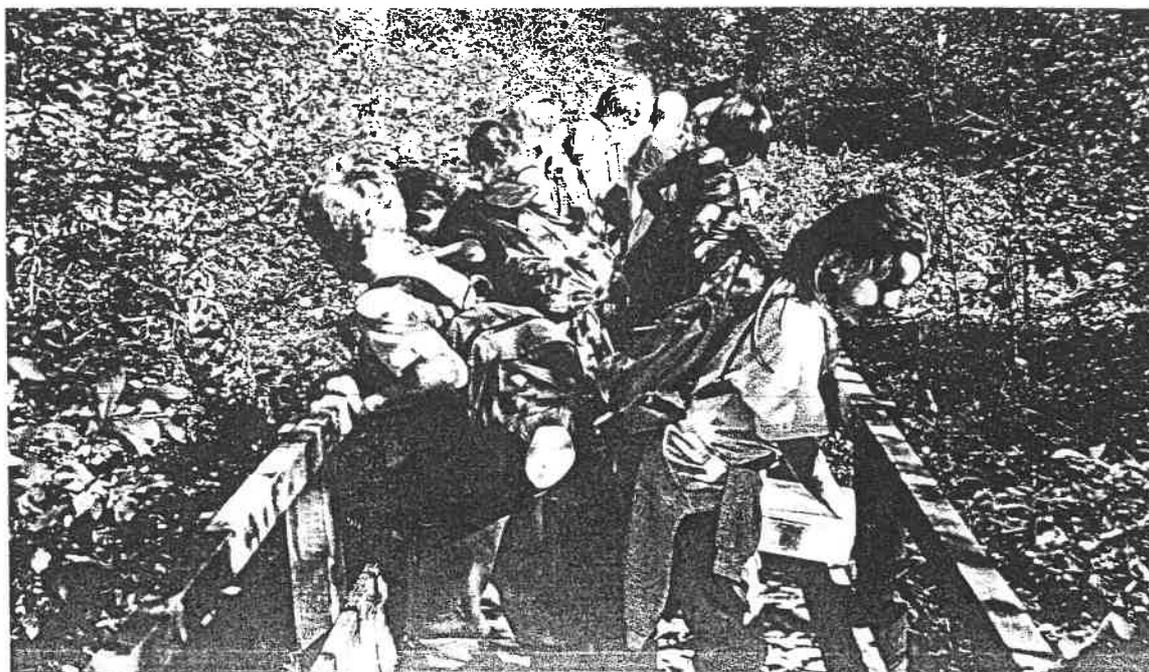
Et enfin, avant de partir, on a étudié les consignes de sécurité pour une sortie au bord de l'eau.

(Texte écrit par Cindy, Rémy, Flavien, Ludovic et Baptiste)

Le jour de la sortie sur les bords de l'Aix

Le mardi 16 octobre 2001, nous sommes partis en car avec nos outils, notre matériel et surtout nos bottes! Le chauffeur nous a déposé vers la rivière de l'Aix.

Nous avons marché sur un chemin, le long de la rivière. Pendant notre marche, chaque groupe a fait ses observations: relever des traces de mammifères, la présence de déchets, ramasser des plantes ou encore observer les panneaux rencontrés.



Arrivés à un pont, nous avons pris beaucoup de mesures: la profondeur, la température de l'eau, la largeur, le courant, la turbidité, l'humidité du sol, etc...

Après ce travail, nous avons pique-niqué au bord du chemin.

Le repas terminé, nous avons traversé l'Aix en passant sur le pont. La maîtresse est passée la première et elle nous a portés un par un, car il manquait un barreau à l'échelle! Pendant l'après-midi, nous avons trouvé des petites bêtes aquatiques dans le piège grillagé posé quelques jours auparavant dans l'eau et qui leur servait d'abri. Nous avons aussi ramassé des champignons, des feuilles, des plantes, ... Et avec le filet et l'assiette jaune qui attire les insectes, nous avons attrapé une sauterelle, un perce-oreille, des araignées, Nous nous sommes aussi arrêtés sur une petite plage cachée avant de revenir à l'école avec toutes nos trouvailles.

(Texte écrit par Nadège, Bastien, Elodie, Tristan et Cindy)



Après la sortie Rivière

Une fois de retour en classe, nous avons noté toutes nos observations dans un carnet de terrain .

Et puis, nous avons ramené beaucoup d'êtres vivants: des végétaux et des insectes. Nous avons fait des fiches d'observations où l'on devait indiquer le nom, le lieu de vie, la nourriture, la taille, la famille, la couleur, la forme de chacun. On a cherché dans la B.C.D. des revues ou des documentaires pour nous aider à mieux connaître les êtres vivants trouvés. On avait rapporté des escargots, des sauterelles, des sangsues, des larves, des vers dans des fourreaux, un perce-oreille, des champignons, un gland, une feuille de chêne, des callitriches, du buis, des iris des marais et plein d'autres choses.

On a aussi appris ce que c'est une chaîne alimentaire en cherchant dans les documentaires ce que mangent les êtres vivants qui sont dans l'eau. Une chaîne alimentaire, c'est "manger et être mangé". Par exemple, les plantes aquatiques se font manger par le têtard qui se fait manger par la carpe qui se fait manger par le héron.

(Texte écrit par Tommy, Thomas, Anaïs, Louise et Amandine)

Le rugby à l'école.

Afin de participer à une rencontre USEP de rugby qui a eu lieu le 6 novembre à Pommiers, nous, élèves de cycle 3 de l'école de Souternon, nous sommes entraînés.

Aux mois de septembre-octobre, un jeudi sur deux, un car nous prenait, avec les écoles de Saint-Julien et Grézolles, pour nous conduire au terrain de foot du Château d'Aix. Nous commençons pas nous échauffer en trottinant en se faisant des passes en arrière et en jouant à l'arrache-ballon, à la tortue. Puis nous faisons des jeux collectifs par niveaux (GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2) comme par exemple: l'épervier-rugby, la sioule, le bérêt-rugby. Aussi, lors de quelques séances, nous nous sommes affrontés par niveaux dans des mini-matches.



Le mardi 6 novembre, nous sommes partis en car à Pommiers. Le matin, nous avons fait des jeux collectifs avec les écoles du canton de Saint-Germain-Laval. Puis nous avons pique-niqué. L'après-midi, nous sommes retournés sur le terrain pour participer à plusieurs tournois. Un classement des équipes a alors été établi. Enfin, affamés et fatigués, nous sommes allés manger des chocos et boire des jus de fruits et des sirops.

A 15h30, le car est venu nous chercher pour nous ramener à Souternon.

Malgré la fatigue, nous avons passé une excellente journée.

La classe de CE2, CM1 et CM2.



Les enfants ont la parole: «Que pensez-vous de l'école?»

Guillaume: «J'aime bien l'école: on s'amuse dehors et il y a de la neige. J'aime bien m'amuser avec Matthias et Fanélie.»

Audrey: «J'aime l'école parce qu'il y a des legos, des voitures et des puzzles.»

Isa: «J'aime bien l'école parce qu'il y a des puzzles.»

Florian: «J'aime bien l'école parce qu'il y a des jouets, du travail et des ateliers et de la neige dehors. Il y a de la pâte à modeler et des livres. J'aime bien travailler.»

Julie: « J'aime bien l'école parce qu'il y a des livres et des comptines, des legos. J'aime jouer à la poupée, j'aime aussi les ateliers.»

Anthony: «J'aime bien l'école, il y a des livres, des ateliers et de la neige.»

Matthias: «J'aime bien l'école parce qu'il y a des livres et la bibliothèque. On s'amuse avec Guillaume au foot dans la cour. Je suis le copain de Guillaume.»

Pauline: «J'aime bien l'école parce qu'il y a des ateliers et des jeux.»

Benoît: «J'aime bien l'école parce qu'il y a des legos et des livres.»

Aurélien: «J'aime bien l'école parce qu'il y a du travail, des voitures, les legos et la poupée.»

Nicolas: «J'aime bien l'école , j'aime bien la bibliothèque et choisir des livres.»

Hortense: «J'aime bien aller à l'école parce qu'il y a des jeux et des legos.»

Eric: «J'aime bien l'école parce qu'il y a des puzzles.»

Corentin: «Jouer au tracteur.»

Laura: «J'aime bien l'école parce qu'il y a des puzzles et la poupée.»

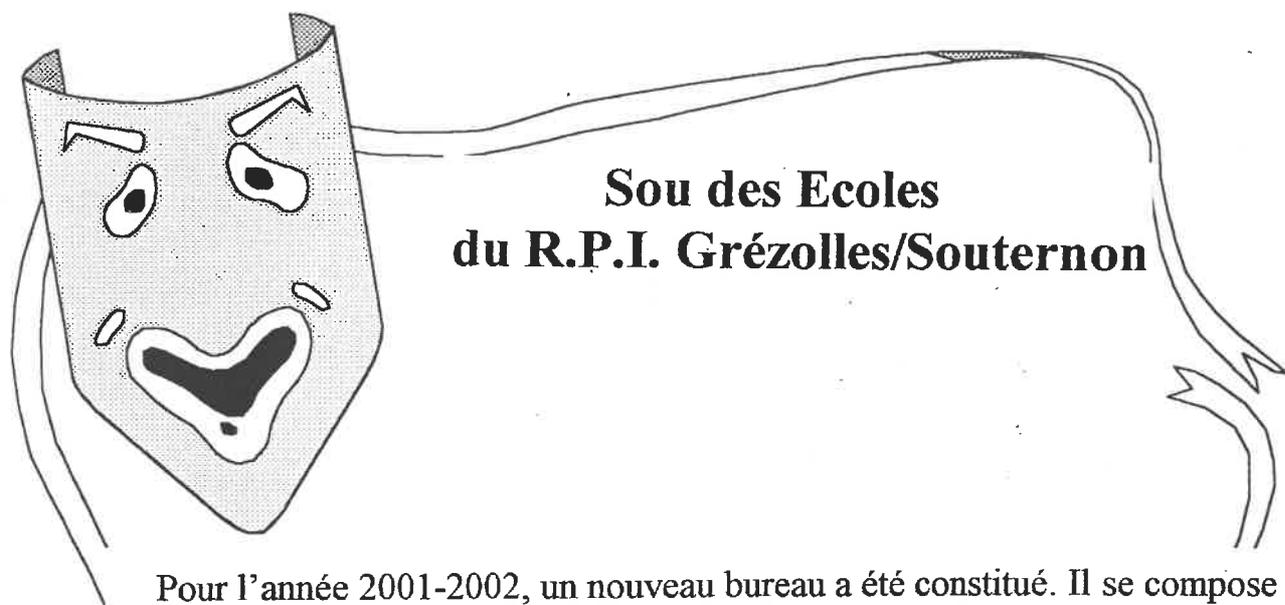
Ombeline: «Je n'aime pas l'école parce que chez moi il y a des chevaux et le mercredi je peux faire du cheval.»

Fanélie: «J'aime bien aller à la bibliothèque et jouer à la poupée.»

Rémy: «J'aime l'école, les légos et la poupée.»

Loïc: «J'aime l'école tout le temps même quand je dors.»





Sou des Ecoles du R.P.I. Grézolles/Souternon

Pour l'année 2001-2002, un nouveau bureau a été constitué. Il se compose de la façon suivante:

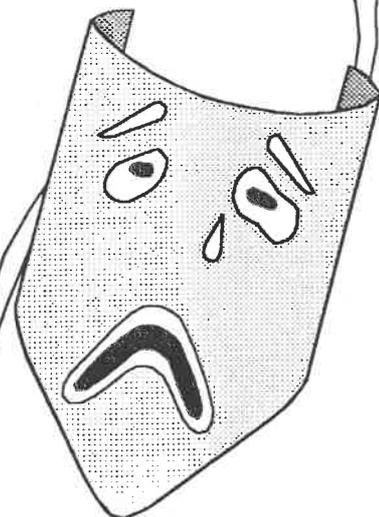
- président.....Laurent Dadolle
- vice-président..... Annie Simonin
- trésorier.....Bernard Chaffangeon
- vice-trésorier.....David Seychal
- secrétaire.....Stéphanie Peurière
- vice-secrétaire.....Nathalie Laurent
- membres actifs.....Dominique Pion
.....Didier Palabost
.....Patrick Martinez

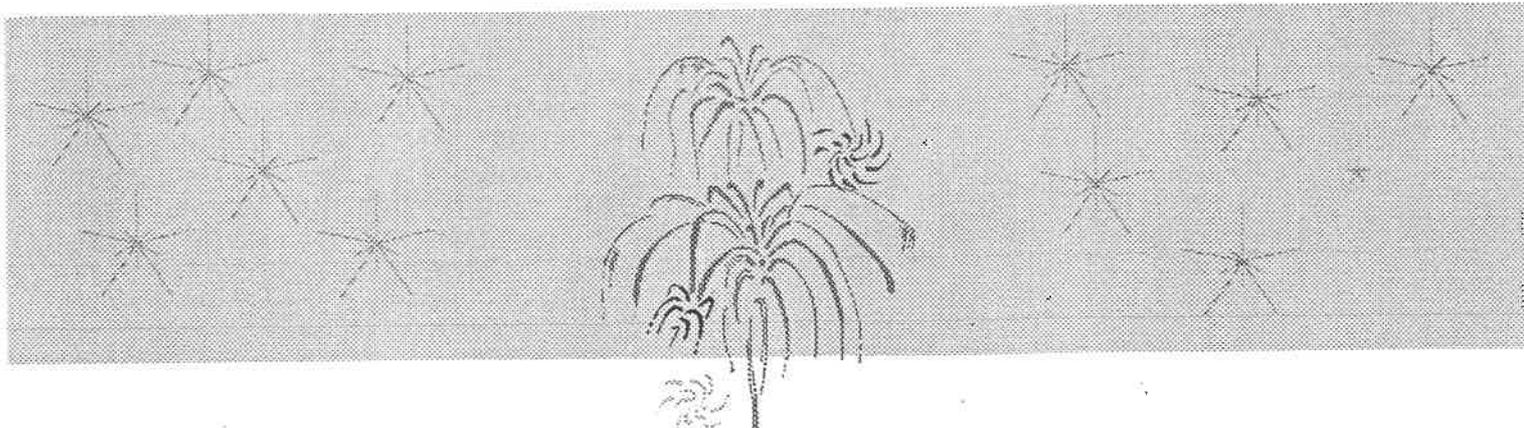
//
Cette année, le R.P.I. accueille 63 enfants:

- 26 en cycle 1 avec Mme Carine Latour à Souternon
- 15 en cycle 2 avec Melle Astrid Favard à Grézolles
- 22 en cycle 3 avec Mme Catherine Joandel à Souternon.

//
Le personnel communal employé pour l'école se compose de:

- Melle Marie-Thérèse Persigny, cantinière,
- Mme Yvette Patural, aide maternelle à Souternon,
- Mme Marie-Noëlle Deust, CES à Souternon,
- Mme Elisabeth Vernay, agent de service à Souternon,
- Mme Nicole Mangavelle, agent d'entretien à Grézolles.





Comité des fêtes

Depuis septembre 2000, un Comité des Fêtes s'est formé à Grézolles.

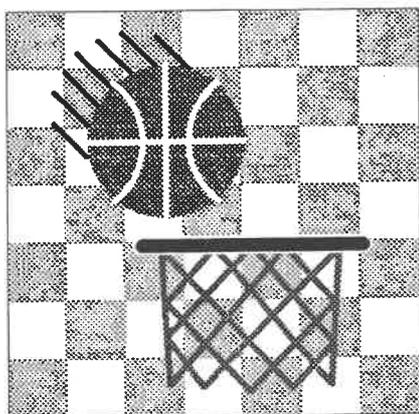
Son Bureau est composé de:

- président.....Bernard Dadolle
- vice-président.....Richard Chaux
- trésorière.....Claudine Louvet
- vice-trésorier.....Wilfried Louvet
- secrétaire.....Murielle Chavanne

Durant l'année 2001, les membres de ce Comité nous ont déjà proposé beaucoup de choses:

- La Fête de la Musique qui fut un grand succès et que l'on espère revoir cette année,
- la Fête Patronale qui, pour la première année, s'est très bien déroulée,
- une Soirée Familiale privée qui, malgré un nombre trop faible de participants, s'est passée dans une très bonne ambiance.

A tous les organisateurs, nous souhaitons bonne continuation et bonne chance pour l'avenir.



L'Elan du Val d'Aix

En septembre 2001, l'E.V.A. a vu le jour.

L'E.V.A. est l'union de 3 clubs de Basket: Grézolles, Saint-Martin-la-Sauveté et Saint-Germain-Laval.

Cette fusion était incontournable: dans un avenir très proche, les 3 clubs allaient être en manque d'effectif «jeunes».

Le nouveau club recense environ 200 licenciés qui composent 19 équipes qui vont -de «baby-basket» à «cadets» pour les jeunes

-de 1ère série à Excellence Loire pour les 4 équipes féminines,

-de 1ère série à Excellence Loire également pour les 5 équipes masculines.

L'Elan du Val d'Aix, c'est aussi un Bureau qui est constitué de:

- président.....M.Louis Rathier
- présidents d'honneur....M.Roland Doitrand et M.Claude Colombat
- vices-présidents.....M.Michel Chaux et M.Gérard Poncet
- trésorières.....Mme Laure Garrivier, Mme Nicole Siterre,
Mme Carmen Barronnier
- secrétaires.....Mme Françoise Clément, M.Bruno Murat
- + de nombreux membres actifs.

Pour l'instant, beaucoup de choses restent encore à mettre en place mais tout se passe pour le mieux. Alors, SUPPORTERS et SUPPORTRICES de l'E.V.A., nous comptons sur votre présence et vous attendons pour encourager toutes nos équipes soit à la Salle d'Aix, soit à Saint-Germain-Laval.





- Samedi 2 février.....belote des donneurs de sang à
Saint-Martin**
- Dimanche 10 février.....belote de la chasse à la SOVA**
- Dimanche 31 mars.....journée accordéoniste organisée par le
Comité de Crémeaux**
- Samedi 20 avril..... soirée dansante du Sou des Ecoles à la
SOVA**
- Samedi 8 mai.....marche des Coucous à Souternon**
- Jeudi 9 mai..... pétanque de la Chasse.**
- Samedi 11 mai..... soirée privée de la FNACA à la SOVA**
- en juin..... vide-grenier (date à définir)**
- Vendredi 21 juin..... fête de la musique**
- Samedi 13 juillet..... course pédestre**
- Mercredi 14 août.....**
- Jeudi 15 août..... Fête patronale**
- Vendredi 16 août.....**
- Samedi 7 septembre.....ball-trap avec soupe aux choux gratuite**
- Dimanche 8 septembre.....**
- Lundi 11 novembre..... marche de l'ISEF «Le Château d'Aix»**

D'autres manifestations auront lieu dans l'année, mais les dates ne sont pas encore définies.



MOTS FLECHES GREZOLLOIS

- 1 : Hameau du village.
 2 : Il fût le confesseur de Louis XIV
 3 : Dans ce lieu les momies ne sont pas des pharaons.
 4 : Hameau du village.
 5 : Il est souvent chez sa voisine commerçante.
 6 : Les bambins y sont souvent.
 7 : Michel le portait tous les jours.
 8 : Beaucoup de grézollois y travaillent.
 9 : Elles ont été refaites dans le village.
 10 : Il est le président de la société de chasse
 11 : Hameau du village.
 12 : Ils se sont mariés le 30 juin.

- 13 : Elle est adjointe.
 14 : Elle est le symbole du village.
 15 : On y pêche les truites.
 16 : Elle est bâtie en 2001.
 17 : En ce lieu nos papilles s'émerveillent.
 18 : L'ambiance y est souvent chaude le samedi soir.
 19 : Elle va être rénové.
 20 : Un commerce du fond du bourg.
 21 : Le Château d'Aix en est un.
 22 : Elle veille sur nous.
 23 : On lui doit certainement le nom de notre village.
 24 : Nom du nouveau club de basket.
 25 : Hameau du village.
 26 : On l'a fêtée le 22 juin.
 27 : Hameau du village.

